

# Sortir du cléricalisme

DOMINIQUE GREINER

Dans sa « *Lettre au peuple de Dieu* » publiée le 20 août, le pape François demande à la communauté des croyants de « *dire non à toute forme de cléricalisme* », afin de lutter contre la loi du silence qui a trop longtemps prévalu dans l'Église pour taire des abus sexuels commis par des clercs. Ce combat contre le cléricalisme marque le texte programme de son pontificat, « *La joie de l'Évangile* ». Il y dénonce une forme de gouvernement qui maintient les laïcs « *en marge des décisions* » et les empêche de trouver leur espace dans la vie des communautés locales. « *C'est un péché qui se commet à deux, comme le tango ! Les prêtres veulent cléricaliser les laïcs et les laïcs demandent à être cléricalisés, par facilité* », déclarait-il en 2016 dans une interview accordée à *La Croix*.

Mais comment en sortir ? Fin août, *La Croix* a proposé « *dix pistes pour lutter contre le cléricalisme* ». Ces pages ont suscité un courrier abondant. Des lecteurs de tous les états de vie – laïcs, prêtres, diacres, religieux – ont souhaité contribuer au débat en nous faisant spontanément part de leurs réactions, tandis que d'autres répondaient à un questionnaire en ligne. Cette édition laisse une place importante à leurs commentaires et à leurs propositions.

Ce matériau riche témoigne que le cléricalisme, qui se manifeste de bien des manières, est bien une plaie dont l'Église a besoin d'être guérie. Mais les catholiques sont loin d'être résignés. À travers leurs messages transparaît leur attachement à l'Église qu'ils souhaitent plus fidèle au message évangélique. La demande récurrente pour que les laïcs soient mieux associés à la gouvernance de la vie ecclésiale atteste du désir que soit reconnue la maturité de leur foi. Enfin, l'éventail des propositions montre bien que la lutte contre le cléricalisme se situe sur de nombreux fronts. Et que cela prendra du temps.

## Face au cléricalisme, des moyens pour guérir

BRUNO BOUVET



Au Puy-en-Velay, en août 2010, à l'occasion des 150 ans de la statue Notre-Dame de France. Laurent Hazgui/Divergence

Les lecteurs de *La Croix* ont entendu l'appel du pape. Dans sa «*Lettre au peuple de Dieu* » publiée le 20 août, François exhortait l'ensemble des baptisés à prendre la mesure de la gravité des abus dans l'Église. Abus sexuels, évidemment, auxquels l'actualité ne cesse de donner un tragique écho, mais aussi abus de pouvoir ou d'autorité. Puis il leur demandait d'envisager les moyens de guérir le mal qui, selon lui, est à la source de ces dérives : le cléricalisme.

À sa mesure, notre journal a tenté de nourrir cette réflexion en esquissant «*Dix pistes pour sortir du cléricalisme* », dans son édition du 30 août. Ce dossier a suscité, en retour, un abondant courrier, et de nombreuses réactions sur notre site Internet. Dans la crise profonde que traverse l'Église, cette mobilisation épistolaire a quelque chose de réconfortant. Elle

témoigne de la volonté d'une partie des fidèles – quels que soient leur état de vie et leur engagement dans l'institution – de prendre la parole et d'apporter leur contribution au travail de transformation de l'Église.

Toutefois, ce constat ne doit pas masquer une forme de résistance passive, tant il apparaît que la « Lettre » du pape n'a pas (encore ?) entraîné une mobilisation générale. C'est sans doute à la peur de « blesser l'Église », doublée de la difficulté d'une remise en cause de certains fonctionnements et, parfois, d'un sentiment d'impuissance, que l'on doit attribuer la timidité de l'élan collectif, en tout cas en France. Faut-il le rappeler encore une fois ? Il n'est pas question de réduire l'Église à ses faiblesses, selon un reproche communément adressé. *La Croix*, comme d'autres, rend compte sans faiblir de la vitalité et de la créativité des communautés chrétiennes.

Les lettres que nous publions dans ce dossier spécial n'émanent pas de détracteurs du catholicisme. Elles proviennent de lecteurs qui, au nom de leur foi, exercent leur liberté de jugement pour prolonger le débat, faire avancer l'institution et lui permettre de ne pas reproduire de tragiques erreurs.

## Face au cléricisme, les lecteurs prennent la parole



Catherine Rivière (en rose), déléguée épiscopale à la pastorale sacramentelle et liturgique du diocèse de Lyon, en 2015. Bruno Amsellem

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le dossier du 30 août, « *Cléricalisme, des idées pour changer de système* ». Le cléricalisme est aujourd'hui accusé de tous les maux, non sans raison. Mais que fait-on pour le faire disparaître ? Il faudrait d'abord changer les mentalités des prêtres et des laïcs. L'article de *La Croix* va y contribuer mais cela sera long. Par contre, il ne faudrait pas oublier de changer les institutions. La plupart de nos paroisses ont à leur tête un curé tout-puissant, même s'il s'entoure de collaborateurs et de conseillers. Les fidèles qui ne sont pas dans la sphère du curé n'ont jamais l'occasion de s'exprimer. Ils ne se sentent pas responsables ; ils deviennent des chrétiens consommateurs, consommateurs de messes, de catéchisme, de baptêmes, de mariages, d'enterrements... Même les prêtres les moins cléricaux ont de la peine à s'extraire du système. Comment pourrait-on mettre les prêtres et les laïcs à leur juste place ? Comment donner la parole aux laïcs ? Il y a sûrement des tentatives dans ce sens un peu partout en France. On connaît les « équipes locales » de Poitiers grâce au livre d'Albert Rouet *Un nouveau visage d'Église (La Croix* du 10 juillet 2014). On connaît beaucoup moins les « équipes animatrices » pensées et installées dans les zones rurales du diocèse de Lyon, à partir de 1986 par Abel Cornillon, archidiacre, soutenu par les cardinaux Renard et Decourtray, et qui furent brutalement supprimées en 2002 au profit des « grandes paroisses ». N'y aurait-il pas lieu de revisiter ces autres façons de faire vivre une communauté, qui ne manquent pas d'audace ?

**Georges Berthollier**  
(Rhône)

Je voudrais réagir sur l'interview du père Stéphane Joulain, à propos de ce mal qu'est le cléricalisme dans l'Église (*La Croix* du 30 août). Je trouve qu'il n'insiste pas assez sur le rôle des laïcs. Ils peuvent être vraiment une parade au cléricalisme en osant donner leur avis, s'affirmer voire s'opposer. Mais je constate que, la plupart du temps, ils n'osent pas. « *L'obéissance à monsieur le curé* » est étrangement ancrée dans les gènes. Mais il y a des règles à suivre : être un minimum formé pour avoir de bons arguments, prendre en compte l'avis de la personne avant de répondre et ne jamais agresser. Il ne s'agit pas de s'imposer mais de dialoguer sans courber l'échine. Les laïcs sont aussi responsables de l'autoritarisme clérical. Il est vrai que parfois ils ne pourront rien, mais parfois cela fera avancer les choses. La soumission ou la démission des laïcs font le lit de l'autoritarisme hiérarchique. Le dialogue et l'amitié tissent la communion qui construit le corps ecclésial.

**Monique Hébrard**  
(Hauts-de-Seine)

(...) Je suis religieux et un farouche « accro » du dialogue paroissial (et au-delà), au positif... Je trouve que l'Internet est l'instrument en or, d'une certaine manière, de ce dialogue. Pendant six années, il m'a permis d'échanger une trentaine de fois avec notre pasteur. Je comprends parfaitement que je ne devais pas m'attendre à une réponse à chaque fois. Inutile d'ajouter que je crois, encore plus au bout de ces six années, à la nécessité du dialogue, par les temps que vivent nos églises et l'Église... désormais. Mais comment lui trouver le temps qui lui convient, quand nos prêtres s'épuisent sous le poids de leurs responsabilités, et les bénévoles qui se mettent au service de nos paroisses plutôt immenses que petites. (...)

**Frère Corentin Le Bot**  
(Finistère)

(...) En Action catholique, mouvement dont je fais partie, nous mettons l'accent sur le lien entre la Vie et la Foi, la relecture de nos vies en équipe, et le discernement. Si ces priorités avaient été enseignées et concrètement vécues dans le corps ecclésial, de tels abus sexuels auraient-ils pu avoir lieu et être couverts ?

**Régis Aloy**  
(Isère)

J'ai passé une licence de théologie pour approfondir ma foi et mieux servir L'Église. Après tant d'années de ma retraite à réviser très dur pour passer les examens, donnant la priorité à cette formation tout en étant très engagée chrétiennement... je demande, après obtention du diplôme, à mon curé d'animer un groupe biblique, il le refuse : « *Tant que je serai curé, c'est uniquement moi qui animerai les séances de bible.* » Parallèlement j'étais organiste et dirigeais la chorale paroissiale ; je formais des animateurs pour les

assemblées du dimanche et, comme ils faisaient des erreurs, mon curé s'exclamait régulièrement : « *Mais qu'est-ce que vous apprenez à la chorale ?* » Et je passerai sur le nombre de vexations que j'ai endurées. Je puis vous affirmer que le cléricisme, oui, il existe !

**Marie  
(Landes)**

J'avais décidé de vous écrire sur « *Humanae vitae* » pour vous dire que, lorsque cette encyclique était parue, j'étais jeune mariée, et mon mari et moi animions les sessions de préparation au mariage (CPM) de notre ville. Dans nos animations, nous étions très positifs au sujet de la régulation des naissances et grand fut notre désespoir en apprenant la position du pape, et donc de l'église, qui nous trahissait complètement. Et, oh ! surprise, il m'arrive le même sentiment aujourd'hui avec l'interview du pape au sujet de l'homosexualité renvoyé vers la psychiatrie. Mais aujourd'hui, je décide de diriger mon désespoir sur l'Église qui parle au nom des chrétiens avec ignorance et aveuglement, et je choisis de préserver ma foi en Dieu. C'est lui qui aime..., c'est lui qui sait... Dieu est bien au-delà de nos vues, et nous ne pouvons pas parler en son nom : nous ne serons jamais à la hauteur, même pas le pape !

**Anne Debargue**

Merci à Anne-Marie Pelletier pour son propos direct et qui appelle chacun à prendre la parole (*La Croix* du 3 septembre). Oui à une Église qui ose débattre de tous les sujets qui concernent les baptisés : la formation des prêtres et leur place, au milieu de nous, nous concernent ! Y compris leur célibat, sans préjuger des choix à poser. Oui, « *nous avons un besoin impérieux* » du pape François et de sa parole courageuse. Oui, nous avons besoin de prêtres qui portent le Christ vivant, la Parole jusqu'à nous et nous invitent à nous y plonger, à nous en nourrir. Pour aider les prêtres, oserons-nous aller plus loin ? Nous pourrions aussi, en nous inspirant de nos frères protestants – en s'inspirant et non en copiant –, les délester de tâches d'organisation de la communauté (le rôle du curé en général) et les accueillir pour leur ministère de l'annonce, d'enseignement et de célébration pour nous faire grandir, les accueillir en frères au milieu de nous. C'est certain, cela représente beaucoup d'usages et de « principes » à faire bouger... un rapport différent à la communauté à construire, pour nous comme pour eux. Et ensemble, avec eux au milieu de nous, dans une fraternité affirmée, renouvelée, chacun avec son rôle propre, nous pourrions expérimenter la Joie de croire, la Joie de vivre simplement, appelés à la même mission.

**Emmanuel Dattée  
(Calvados)**

(...) J'ai envie d'apporter mon témoignage sur deux points. Je rencontrais toutes les semaines un de mes amis, chancelier de l'évêché dans un diocèse du Nord. Collaborateur, ô combien loyal, de plusieurs évêques, il avait lâché, un jour que je travaillais avec lui, je ne sais plus à quel propos : « *Enfin, ce sont quand même des autocrates.* » Je n'ai guère rencontré d'évêque en privé. Si je me souviens des interventions publiques auxquelles j'ai assisté, j'ai l'impression que l'évêque est celui que l'on révère et qui a toujours raison. Et si on pose la question qui fâche, eh bien, il se fâche ! Un brillant historien de l'Église, mort récemment, Paul Christophe, a publié un petit livre dans lequel il rappelait que la règle, dans l'Église catholique, a été longtemps que les fidèles participent, sous des formes variées mais activement, au choix de leur évêque, et que la papauté pouvait rappeler à l'ordre les diocèses qui oubliaient cette règle. Il m'a raconté qu'avec son éditeur ils avaient envoyé ce livre à Benoît XVI. Ils avaient reçu, me raconta-t-il, une bénédiction. Dans un dialogue avec un jeune prêtre, devenu depuis supérieur de séminaire, il me paraissait content de pouvoir dire : « *Vatican II et Mai 68, je n'étais pas né.* » Certes, mais il ne s'agissait pas tout à fait d'événements du même ordre. Une question grave et une plus anecdotique. Dans les années 1970 du siècle dernier, un professeur de théologie insistait, nous ne sommes pas unis au pape, mais à l'Église de Rome. Jean-Paul II et François ont rappelé tous deux, le soir de leur élection, qu'ils étaient évêques de Rome. Bien sûr, on ne peut pas revenir aux premiers siècles, mais comment fait-on pour que l'évêque de Rome redevienne, effectivement et simplement, l'évêque de Rome ? (...)

**Marc Farine**

## (Nord)

Merci pour ce regard que vous posez sur le cléricisme et les idées pour changer de système. Cette crise devrait être l'occasion de nous replonger dans les premiers siècles de l'Église, dans ce temps où l'Église n'avait pas encore épousé les structures hiérarchiques de l'Empire romain. La lecture du livre de Michel Dujarier, *L'Église s'appelle « fraternité »* (*La Croix* du 13 juin 2013) nous aiderait à retrouver l'esprit évangélique... Pas de titre pour qui que ce soit ; on s'appelait frères que ce soit entre évêques ou entre baptisés... établissant ainsi une véritable égalité entre eux. Quand allons-nous enfin non seulement nous débarrasser des titres honorifiques mais de tout titre qui font mettre quelques personnes au-dessus des autres ! « *Ne vous faites pas appeler "maître", Père* », a dit un certain Jésus... Le prénom de notre baptême, n'est-il pas le plus beau ? Et tous ces signes que l'on voit revenir en force, y compris dans les revues catholiques pour qu'on repère le prêtre, la religieuse comme pour dire : « *Vous me devez du respect !* »... J'ai toujours collaboré avec des laïcs en particulier dans les mouvements d'Action catholique, et aussi en paroisse avec ceux et celles qu'on appelle Leme (Laïcs en mission ecclésiale)... La plupart du temps, ces laïcs étaient à mi-temps avec un pied bien enraciné dans le monde ; ça, c'est essentiel pour qu'ils n'oublient pas, comme les prêtres, que l'Église n'a pas sa fin en elle-même mais qu'elle est au service du monde. J'espère que cette crise nous aidera à trouver la saveur de l'Évangile... Peut-être faudrait-il méditer sur les trente ans de silence que Jésus a vécu à Nazareth !

### **Père Alphonse Limousin (Vendée)**

Les pistes que vous avez indiquées le 30 août pour lutter contre le cléricisme sont très pertinentes. Dans le point 1, « *mettre les prêtres à leur juste place* », il convient de s'interroger sur les mots « *père* » et « *monseigneur* » couramment utilisés pour s'adresser aux prêtres et aux évêques. Et pourtant, quand un prêtre fait une homélie, il dit « *frères et sœurs* » (pas mes fils et filles), quand les apôtres écrivent leurs épîtres, ils commencent par « *frères* », quand Jésus s'adresse à ses disciples (Matthieu 23, 9), il leur dit : « *N'appellez personne sur la terre votre père : car vous n'en avez qu'un seul, le Père Céleste.* » Où est donc la justification du terme « *père* » pour les prêtres ? Ne serait-ce pas pour avoir un pouvoir sur les « *fidèles* » qu'il est utilisé ? Quant à se faire appeler « *monseigneur* », terme hérité des nobles de l'Ancien Régime, on cherche en vain une justification dans les Évangiles... Nous sommes frères et sœurs en Christ, en humanité. Revenons aux sources !

### **Alain Lafrogne (Côtes-d'Armor)**

(...) On peut changer de pape, de cardinal, d'évêque, de prêtre, s'il n'y a pas de conversion quotidienne à la vie de foi, nous trouverons toujours la même nature humaine s'installer dans les confort terrestres. Un milliard cinq cents millions de chrétiens, je crois, sont destinataires de la lettre du pape qui fait appel à la responsabilité de chacun : veux-tu être disciple de Jésus, oui ou non ? (...)

### **Frère Antoine (Savoie)**

Félicitations pour votre dossier qui aborde de façon très concrète quelques pistes pour lutter contre le cléricisme. J'en suggère une 11<sup>e</sup> : plus de transparence dans la gestion comptable et financière. Il y aurait beaucoup à dire et à faire dans ce domaine. Votre journal ne pourrait-il pas aborder ce sujet un de ces jours ?

### **Bernard Bauchet (Cher)**

Une façon de lutter contre le cléricisme, sûrement plus efficace que la prière et le jeûne, ne serait-elle pas pourtant de désacraliser un peu la vocation religieuse et en particulier le savoir ou prétendu savoir des prêtres ? Répétons-le encore et encore, Dieu n'est pas une science livresque réservée à des spécialistes. (...)

**Thierry Chevallier**  
**(Manche)**

On définit traditionnellement les laïcs comme « *l'ensemble des chrétiens qui ne sont pas membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu par l'Église* » (Christifideles laïci, 9, 1998). En somme, une définition négative. Et quand on cherche à trouver leur place, on part des attributions traditionnelles du prêtre et l'on se demande quelles tâches pourraient être confiées à des laïcs. Je pense pour ma part qu'il faut changer de référent. Il faut partir du sacerdoce universel des baptisés et se demander quel rôle, quelles fonctions incombent aux baptisés. Quand on aura remplacé le mot « *laïc* » par le mot « *baptisé* », on aura aboli la représentation pyramidale de l'Église par la vision horizontale du Peuple de Dieu.

**Gérard Cordier**  
**(Doubs)**

(...) L'Église a créé un sacerdoce « ministériel » transmis par une ordination qui confère un caractère décrété ineffaçable, comme le baptême : « *Tu es prêtre pour l'éternité.* » Ceci est pour moi une erreur à la racine, radicale. Qu'il y ait besoin de ministres, de gens – hommes et femmes bien sûr –, assumant des fonctions dans le peuple de Dieu, c'est évident, mais ce ne peut être que des fonctions temporaires de service, de fonctionnement, sans aucun pouvoir spécifique « sacramentel ». Ce pouvoir sacramentel donné à des hommes, et seulement à des hommes !, pour traduire l'action de Dieu est, me semble-t-il, la racine même du cléricisme : on en fait des êtres humains différents, revêtus de pouvoirs exceptionnels et réservés, et dès lors, la dérive n'est pas loin pour que toutes leurs actions (même non sacramentelles) deviennent auréolées, inattaquables... Tant qu'on ne voudra pas le reconnaître, on risque de n'apporter que des remèdes passagers et superficiels. Bien sûr, j'en suis certain, bon nombre de prêtres n'ont jamais voulu profiter de ce statut pour dominer, ou abuser des chrétiens jeunes ou moins jeunes, pour gérer les finances qui leur étaient confiées ou pour briguer des postes de puissance ou de domination. Il n'en reste pas moins que ce statut de prêtre, à part, allant même jusqu'à être configuré au Christ, avec tous les pouvoirs qui y sont attachés, crée un type de relation de dépendance, de soumission, de la part de ceux qui vivent dans l'environnement ou sous la coupe de ce pouvoir. (...)

**Jean-Luc Lecat**  
**(Seine-et-Marne)**

J'aimerais approfondir la cinquième piste de votre dossier, à savoir « *Organiser des lieux de débat dans l'Église* ». Pour lutter contre « *l'absence d'une culture du débat entre catholiques et l'inexistence de lieux dédiés à cet exercice* » et surmonter la division des catholiques en chapelles juxtaposées, une voie est d'aider nos communautés à cheminer en vérité et en fraternité ; ceci nécessite en particulier d'y débattre des questions qui fâchent, ce qui n'a pas été le cas pour la loi sur le « mariage pour tous ». C'est possible si nous promovons la pratique, l'éthique du débat avec le concours de « pasteurs » et/ou d'animateurs capables de mettre en œuvre des méthodes permettant d'encourager les chrétiens à s'écouter, à prendre la parole et à discerner ensemble.

**Jean-Claude Devèze**  
**(Paris)**

à la fois déçue, triste, en colère et écoeurée par les scandales révélés ces jours-ci au sein de l'Église, j'ai lu tous les articles que votre journal ou d'autres ont fait paraître, dans l'espoir d'être rassurée. Mais ce n'est que dans votre édition du 30 août que j'ai trouvé un peu de consolation, et clairement exprimé ce que je pressentais sans parvenir à le dire. Je suis en effet d'accord avec Véronique Magron qui dit au sujet du rôle des femmes : « *Plus il y aura de pluralité, mieux on sera armé pour faire face à l'autoritarisme* », et avec Lucetta Scaraffia lorsqu'elle ajoute : « *Les abus sexuels témoignent de cette faiblesse du clergé : les personnes vulnérables, femmes et enfants au premier chef, sont les seules sur qui on peut exercer un pouvoir et en abuser.* » Il existe selon moi un lien entre ces abus et la place des femmes dans l'Église, un lien qui

n'apparaît sans doute pas clairement mais qui repose sur l'exercice de l'autorité. Si l'Église admettait plus de démocratie et plus d'équilibre, la sainteté n'en tirerait-elle pas profit ? J'ai investi il y a cinq ans beaucoup d'espoir dans le pape François ; mais je ne vois pas de réelle évolution quant à la question de l'égalité au sein de l'Église et du rôle des femmes qui me semblent toujours cantonnées aux mêmes activités sans vraies responsabilités. Il y a des jours où je me demande si les femmes font partie du même peuple de Dieu que les clercs et les laïcs hommes, et la tentation est forte ces temps-ci de baisser les bras et de prendre de la distance. Le pape François demeure aux yeux des chrétiens, je l'espère, une figure courageuse, mais si le Patriarcat sur lequel repose l'Église n'est pas franchement remis en cause, je crains que la prédiction de Marcel Gauchet ne se réalise : la fin de l'Église.

**Simone Touzeau**  
(Yvelines)

C'est une excellente initiative que d'avoir ouvert le chantier des « *Dix pistes contre le cléricalisme* ». Cependant, la première piste, indispensable, consiste à modifier la présentation de l'Église dans le code de droit canonique, le *Catéchisme de l'Église catholique* et tant d'autres documents, mais surtout dans les mentalités. Dans le code, cette présentation affirme d'emblée la distinction : « *Par institution divine, il y a dans l'Église, parmi les fidèles, les ministres sacrés qui, en droit, sont aussi appelés clercs, et les autres qui sont aussi appelés laïcs* » (n. 207). Le Nouveau Testament, au contraire, définit l'Église d'abord comme une communauté, ou un corps ayant plusieurs membres. Le concile avait pourtant valorisé cette dimension communautaire de l'Église (*Ad gentes 15 et 16*). Certes, le code de droit canonique n'ignore pas totalement la dimension communautaire puisqu'il présente au moins la paroisse comme communauté (n. 515). Il est urgent, dans la lutte contre le cléricalisme, de raisonner d'abord en termes de communauté.

**Marcel Metzger**  
(Bas-Rhin)

Dans l'entretien qu'elle accorde à *La Croix*, Lucetta Scaraffia fait le lien entre le cléricalisme et le célibat des prêtres : « *Il (le célibat) donne un prestige à des hommes qui apparaissent au-dessus des joies et des difficultés de la famille. Pour se consacrer à l'étude et à la prière, ils se mettent ainsi à l'écart des ennuis quotidiens qui éloignent de Dieu* », ce qui vient à en faire des hommes à part, tentés d'abuser de cette situation. Une autre cause de mise à l'écart des « ennuis quotidiens » est l'absence pour la majorité des prêtres d'une insertion dans la vie professionnelle. La plupart des laïques et laïcs, notamment les mères de famille qui n'ont pas d'activité professionnelle ont, elles ou eux, des responsabilités familiales. Ne faudrait-il pas encourager l'insertion des prêtres dans le monde du travail, quitte à les décharger de certaines tâches pastorales, ce qui est déjà pratiqué en raison de la diminution du nombre de prêtres. Cette immersion aurait nécessairement des conséquences sur le regard des prêtres sur le monde et le regard des laïcs sur le prêtre et contribuerait à la lutte contre le cléricalisme. Le « ministère à plein temps » pourrait devenir l'exception et répondre à des besoins d'exercice d'autorité ou d'accompagnement de mouvements d'église. Le pape Paul VI a réautorisé en 1965 le travail des prêtres mais les prêtres au travail restent une minorité. Il faut noter que les prêtres membres de certains ordres religieux, notamment de la famille spirituelle de Charles de Foucauld, ont une activité professionnelle qui leur permet un partage des conditions de vie des gens auprès desquels ils vivent, ce qui ne les empêche pas de répondre si nécessaire à certains besoins pastoraux de leur lieu d'insertion.

**Pierre Boistard**  
(Hérault)

Vos dix pistes sont pleines d'excellentes suggestions, parfois déjà plus ou moins en pratique ici ou là. Puis-je me permettre d'y ajouter deux réflexions ? Dans les premières années qui suivirent le concile Vatican II, on vit disparaître progressivement soutanes, puis même clergymans et cols romains. Il n'en resta que fort peu, qui étaient souvent, me semble-t-il, des marqueurs de traditionalisme, voire d'intégrisme, dans le sillage de Mgr Lefebvre et ses acolytes. La quasi-totalité des prêtres s'habillaient en tenue « laïque », agrémentée d'une petite croix. C'était bien suffisant. Et voici que depuis une dizaine d'années au moins, on a vu

réapparaître cols romains, avec ou sans clergyman, mais surtout soutanes. Pourquoi ce « besoin » d'un habit qui pose tout de suite son détenteur comme voulant affirmer son autorité, sinon son pouvoir ? Pour moi, c'est un recul, clérical, en termes de « sel de la terre », de « levain dans la pâte » qui n'ont pas besoin d'être visibles. Pour certains, l'habit ferait-il le moine ? Les magistrats ou les universitaires ne revêtent les insignes de leur autorité que dans l'exercice de leurs fonctions dans les locaux qui leur sont propres. Le Christ n'était-il pas habillé comme ses apôtres ? Et pourquoi ne pas suivre la piste du pape, « *restreignant largement (...) l'attribution des titres honorifiques de "Monseigneur" aux prêtres* » ? « Don », Monseigneur », « Excellence, » Éminence », et même « Sa Sainteté », il faut supprimer tout cela. À ses paroissiens, dites-vous, le père Delorme dit « *laisser la liberté de l'appeler comme ils le souhaitent* ». Notre curé demande qu'on le nomme par son prénom et nous a rappelé la parole du Christ : « *N'appellez personne votre "Père" sur la terre, car vous n'en avez qu'un, le Père céleste* » (Mt 23, 9).

**Jean-Michel Dewailly**  
(Nord)

Le cléricalisme est un abus de pouvoir. Le prêtre a reçu, du Christ lui-même, des pouvoirs considérables, notamment celui de remettre les péchés. Ce péché peut me conduire à la damnation éternelle : le pardon de Dieu que le prêtre a le pouvoir de prononcer me met à l'abri de cette horrible perspective. Le philosophe Alain disait : « *Le pouvoir rend fou, le pouvoir absolu rend fou absolument.* » Heureusement les prêtres sont protégés notamment par leur vocation sacerdotale et par l'autorité de leur évêque. Ces contre-pouvoirs sont-ils suffisants ? Les tragiques événements de la pédophilie permettent d'en douter. Le pape demande aux catholiques d'agir pour éviter ces abus de pouvoir. Nous sommes fiers de la confiance que nous témoigne le pape François ; mais en serons-nous dignes ? On peut, sinon en douter, du moins s'interroger, car nous disposons de peu de moyens. Celui qui me paraît le plus important est une présence auprès des prêtres. Celle-ci est trop souvent seulement respectueuse ; elle devrait être amicale et fraternelle. Nous ne sommes pas appelés à nous confronter : nous sommes appelés ensemble à un service d'Église.

**Guy Delorme**  
(Hauts-de-Seine)

La meilleure définition du cléricalisme me semble être de Pie X – saint Pie X. Nous sommes en 1906, naissance des syndicats ouvriers – de la prise de conscience par le peuple de sa capacité à juger des choses de ce monde. L'Église n'est pas prête à accepter ce bouleversement, et le pape le condamne fermement dans l'encyclique *Vehementer Nos* du 11 février 1906. Marc Sangnier, journaliste et homme politique français, vient de fonder Le Sillon – naissance du « catholicisme social » : il est condamné. Inimaginable qu'un laïc se croit autorisé, capable, de donner le *la*. On lit dans l'encyclique : « *Dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres de l'Église vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle n'a d'autre droit que de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs.* » Église officiellement cléricale. Au fil du temps, elle mesure le danger de donner tous les pouvoirs à un homme parce qu'il est le représentant de Dieu, et le concile Vatican II passe par là : L'Église, ce n'est pas la hiérarchie de l'Église, c'est une communauté de croyants et chacun est responsable. Les clercs ne sont pas des gens à part, dotés de pouvoirs particuliers. Ils peuvent se tromper – tout le monde se trompe un jour ou l'autre. Il y a bien sûr des erreurs plus lourdes que d'autres. Elles doivent être dénoncées, condamnées quelquefois. Le cardinal Barbarin a sûrement fait des erreurs de jugement, il a pris de mauvaises décisions. Par faiblesse ou par complicité ? À la justice des hommes de le dire. Aux laïcs réunis en association de suivre l'affaire. Quand un clerc, aujourd'hui, demande la démission du cardinal, je me demande s'il n'y a pas là encore réflexe clérical !

**Père Guy Lesaffre**  
(Nord)

Le pape François, à propos des affaires de pédophilie dans l'Église catholique, invite les chrétiens à lutter contre le cléricalisme. Il me semble que, dans cet immense chantier, on ne pourra pas se dispenser d'un

Journal La Croix-mercredi 19 septembre 2018

travail historique sérieux pour connaître ses origines. Dès le II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> siècle, progressivement, s'était instauré un « clergé » dans l'Église, et tout ce qui s'ensuit : la mise en sourdine et l'oubli du sacerdoce commun des fidèles, la « sacramentaire » presque exclusivement dans les mains du clergé, et le pouvoir sur les consciences qui en découle... Comme on disait dans le passé, les laïcs n'ont qu'un droit, celui de se taire... et encore de ne pas en abuser ! À propos des ministères et ce qu'en dit le Nouveau Testament... et surtout ce qu'il n'en dit pas, il faudrait se souvenir de ce qu'écrivait le théologien dominicain Christian Duquoc (*Je crois en l'Église*, Le Cerf, 1999, p. 128) : « *L'Église est déjà multiforme dans le Nouveau Testament : aucune institution originelle pleinement unifiée ne s'y impose comme normative. Ni le droit canonique, ni les ministères, ni les sacrements n'y sont présents en leurs formes historiquement acquises. Tous les efforts entrepris pour découvrir la forme première de l'Église qui affranchiraient des dérives subséquentes se sont soldés par un échec. Aussi apparaît-il illusoire de vouloir découvrir dans l'Écriture le modèle originel de l'Église qui, pour des croyants d'obédiences différentes et de bonne foi, conduirait à résoudre les dissensions nées dans l'histoire. L'étude sérieuse et objective de l'Écriture a dissipé ce mirage. Elle ôte aux spécialistes la clé de la solution et redonne aux communautés une réelle liberté pour élaborer une unité historique des Églises sans modèle originaire et pour affronter sans préjugés les dysfonctionnements institutionnels.* »

**Joseph Chesseron**  
**(Deux-Sèvres)**

Actuellement, les problèmes de pédophilie dans l'Église font la une des médias avec, à juste titre, une condamnation ferme de ces pratiques de prêtres et religieux, mais j'aimerais qu'on parle aussi de la grande majorité de prêtres et de religieux qui se sont donnés et se donnent au service des enfants et aux jeunes à travers les institutions, mouvements, colonies de vacances, camps divers, et qui ont contribué à former des hommes et des femmes bien dans leur vie. Ce ne sont pas des milliers, mais des millions qui aujourd'hui peuvent témoigner de tout ce que l'Église et les ecclésiastiques leur ont apporté. Il serait bon aussi que nous rendions grâce pour cela. Dans une rose on ne regarde pas seulement les épines mais aussi les fleurs qui embaument. Regardons aussi les prêtres qui embaument la bonne odeur du Christ.

**Michel R.**  
**(Bouches-du-Rhône)**

(...) Dans la réorganisation souhaitée, un certain nombre de réformes peuvent être décidées sans avoir à modifier préalablement le code de droit canonique ; chaque Conférence épiscopale nationale aurait ainsi à proposer les règles et procédures convenant au génie de chaque peuple, chaque diocèse les adaptant ensuite selon les circonstances et les besoins locaux. Il s'agit en effet, face aux très graves difficultés actuelles, de donner régulièrement la parole au peuple de Dieu, ainsi que le pape François vient de le demander dans sa lettre du 20 août dernier, afin que chaque chrétien se sente responsable de tous. Dans la dynamique institutionnelle, l'important est autant le débat que la décision elle-même. La culture du débat pourra ainsi se développer, son exercice permettant en lui-même de « faire communauté », comme certains synodes diocésains ont déjà pu en faire l'expérience, et cela dans une atmosphère de franchise, de confiance et de fraternité. Si la formation des clercs, et des laïcs à qui sont confiées charges et responsabilités, doit être revue, si les instances de fonctionnement doivent être réformées, un vrai levier de changement sera, me semble-t-il, des mandats temporaires limités dans le temps, cela tant pour les ministres ordonnés que pour les autres fonctions dans l'Église. Ces mandats ne devraient jamais excéder dix ans, avec évidemment des bilans et des relectures périodiques, par exemple trois ans renouvelables deux fois, comme c'est la pratique au Secours catholique-Caritas France. Ces jours-ci, on parle d'une crise venant de l'exercice du pouvoir. On dit, on écrit, que dans l'Église le pouvoir est un « service », certes, mais il faut savoir que tout service comporte à un moment donné une part de pouvoir, un pouvoir qui peut dévier, le chrétien restant un être humain avec ses dons personnels et ses limites comportementales. Et nous devons savoir que, dans toute organisation humaine, dans les difficiles relations collectives, et la crise actuelle en est un exemple douloureux, le diable s'appuie toujours sur un trépied : le pouvoir, le sexe et l'argent. Il convient donc de limiter drastiquement les errements pouvant venir de ces trois risques, des risques très humains souvent agréables...

**Jean-Louis Loirat**  
**(Essonne)**

(...) Aujourd'hui force est de constater, en France du moins, avec l'arrivée d'une nouvelle génération de prêtres, qu'un cléricalisme rampant est en train d'émerger. Le profil identitaire de certains clercs (prêtres, diacres, évêques), qui se marque par des détails en apparence anodins (col romain, soutane, garde-robe liturgique de plus en plus sophistiquée, manière de célébrer l'eucharistie – on va jusqu'à chanter les paroles du Christ à la consécration –, manière de communier, tous ces petits signes, et j'en oublie), montre bien que certains courants ecclésiaux veulent remettre les prêtres au centre de la vie des catholiques de façon à ce que ces prêtres apparaissent aux yeux des fidèles comme de saints prêtres, c'est-à-dire comme des personnes sacrées. Comment sortir de cette situation ? Quelques pistes. D'abord les laïcs doivent garder leur esprit de discernement et ne pas dire amen à tout parce que c'est un prêtre. J'entends des réflexions venant de femmes et d'hommes répondre : « *C'est le prêtre qui l'a dit* », donc on n'a plus rien à dire. Ensuite, ne pas laisser le prêtre se « dépatouiller » tout seul pour assurer sa mission de baptisé qui est aussi la nôtre (à condition qu'il accepte de partager cette mission, et nous sommes tous prêtres, prophètes et rois selon la terminologie de l'Église). De plus, face à une situation où la gouvernance de l'Église à tous les niveaux est assurée uniquement par des hommes célibataires, pourquoi ne pas avoir un clergé avec des statuts variés, célibataires à côté d'hommes mariés, ce serait certainement un enrichissement. Enfin, il est capital que des ministères de l'ordre soient ouverts aux femmes. (...)

**Pierre Maire**  
**(Jura)**

Pour sortir l'Église du cléricalisme, certes toutes les pistes sont pertinentes et quelques-unes déjà suivies. Toutefois, je ne trouve que dans le commentaire de Lucetta Scaraffia (*La Croix du 30 août*) le début du commencement d'une véritable onzième piste qui, à mon avis, serait la principale solution à la fin du cléricalisme et du scandale actuel qui secoue l'Église : il s'agit « tout simplement » (mais est-ce aussi simple ?) de ne plus imposer le célibat aux prêtres et futurs prêtres comme c'est le cas depuis le concile de Trente qui a institué cette obligation, et par là même a permis tous les scandales qui éclatent au grand jour après des siècles de silence et d'omerta par la hiérarchie couvrant ces abus. (...) Pour moi, le célibat devrait être libre, choisi ou non par chaque prétendant à la prêtrise, et des hommes mariés acceptés à la prêtrise. Le concile de Trente a eu comme seule réponse au protestantisme de donner à l'Église et à sa hiérarchie un pouvoir absolu sur les consciences des catholiques, et surtout des jeunes. Je repense à tout ce qu'on m'a imprégné comme vérités et obligations dans mon jeune âge..., que j'ai commencé à remettre en question sans état d'âme.

**S. B**  
**(Drôme)**

Les dix pistes proposées sont d'excellents préalables, nécessaires mais pas suffisants ; il faut aller plus loin et créer une rupture ! Je pense profondément que l'égalité baptismale des chrétiens et l'insistance du Seigneur Jésus à nous suggérer d'être des serviteurs subalternes de dernier rang, plaident fortement pour enlever aux évêques et aux curés le pouvoir que donnent les décisions financières afférentes à la collecte et à la gestion des ressources et du patrimoine du diocèse ou de la paroisse. Ce pouvoir, toujours susceptible de corrompre s'il est exercé arbitrairement et de façon opaque, devrait revenir collectivement à une assemblée générale de laïcs, démocratiquement constituée de chrétiens engagés, lesquels éliraient en leur sein des administrateurs, qui devraient d'abord être des chrétiens fervents et matures, mais aussi de bons professionnels, aptes à travailler en équipe et à communiquer en toute transparence avec leurs mandants et avec le conseil paroissial ou épiscopal : au sein de ces derniers, le curé ou l'évêque, serviteur des serviteurs, pourraient ainsi dégager beaucoup de temps à leur mission pastorale d'évangélisation, à l'accompagnement spirituel, à la vie sacramentelle et liturgique ; devenus d'humbles, mais très influents « animateurs de groupe

» semeurs de vie divine et chercheurs de Dieu, ils donneraient à l'Église ce visage de prophète et de donneur de sens qu'elle a hélas perdu, se rapetissant souvent à un fonctionnariat religieux. (...)

**Michel Gérard**  
(Sarthe)

(...) J'ai été une « chrétienne engagée » pendant de nombreuses années dans ma paroisse, mais lassée par un mode de fonctionnement ronronnant (routine plus qu'initiative), hiérarchique (obéissance plus que collaboration), étriqué (entre-soi plus qu'ouverture), je me suis tournée vers une association laïque où je fais du bénévolat, toujours nourrie par ma foi...

**Françoise Jousset**  
(Hauts-de-Seine)

(...) Au-delà du problème (grave) de la pédophilie et de la façon dont les autorités ecclésiales ont réagi (...), plus la collégialité sera mise en œuvre (non par un petit cercle de personnes choisies par le responsable, mais une collégialité véritable), plus tous les catholiques se sentiront engagés. C'est une nécessité incontournable.

**J.-M. Guillard**  
(Gironde)

(...) Ma définition du cléralisme : toute décision ou mesure prise par des clercs qui est contraire aux principes évangéliques, tant dans des sociétés chrétiennes que dans la société humaine. Jésus a été la première victime du cléralisme, condamné par des clercs de la religion dominante d'alors, et pas par l'ensemble du peuple juif.

**Paul Pistre**  
(Haute-Garonne)

Ayant bien lu les articles (et « solutions ») traitant du cléralisme, je suis très surpris que vous ne citiez pas un mot du décret de Vatican II sur l'apostolat des laïcs « Apostolicam Actuositatem » ! Ne me rétorquez pas, comme mon évêque, que l'on ne peut pas citer tous les textes ! Ce décret me paraît essentiel pour que les laïcs jouent pleinement leur rôle dans l'Église catholique.

**François Devouge**  
(Corrèze)

vos propositions sur [la-croix.com](http://la-croix.com)

## **1. Quelle place pour les prêtres ?**

Il faudrait au minimum que toute orientation ou choix pastoral fasse l'objet d'un vote par un conseil qui soit réellement élu et représentatif de la paroisse. Les décisions doivent devenir communautaires pour tenir compte de la dignité de chaque baptisé à discerner dans l'Esprit Saint, avec un droit de veto du curé pour qu'il garde ses prérogatives.

**Christophe, 47 ans, Villepreux (Yvelines)**

Avoir un conseil pastoral au niveau du diocèse avec une représentation significative de laïcs, dont des femmes. Former les prêtres à déléguer, à définir des priorités (à fixer le cadre global) et à encourager les initiatives des laïcs.

**Patrick, 53 ans, Paris**

Faire des prêtres des formateurs de laïcs responsables et formés en continu de manière à assurer pleinement un service religieux dirigé à 90 % par le laïc responsable dans une paroisse.

**Louis, 41 ans, Corse**

Il faut abolir toute espèce de hiérarchie dans l'Église et supprimer les grades et titres honorifiques et autres. Les remplacer par la diaconie et les fonctions de catéchiste, d'assistant paroissial, de presbytre et d'évêque qui seraient nommés ou élus pour une durée limitée.

**Dorabella**

Désacralisons le prêtre, à la manière des pasteurs protestants.

**Pierre, diocèse d'Albi**

Pourquoi ne pas instituer dans les paroisses des temps de prière conséquents pour les prêtres, les religieuses et religieux ? Comment vouloir des vocations pour demain si, aujourd'hui, on ne fait que cracher sur les prêtres au sein même de nos paroisses ?

**Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville**

On a l'impression que certains jeunes prêtres se considèrent comme « supérieurs » aux laïcs. C'est pendant leur formation qu'ils devraient comprendre qu'ils sont des pasteurs au service du peuple de Dieu, imprégnés de l'odeur de leur brebis et que ni leur célibat, ni la célébration eucharistique ne leur donnent le moindre privilège.

**Laurence, 64 ans, Paris**

Je suis très préoccupé par la très forte tendance actuelle à renforcer les signes extérieurs de l'appartenance au clergé : col romain, voire soutane et dans la liturgie à accentuer les recommandations du Missel romain dans le sens d'une sacralisation qui sépare alors que nous sommes tous appelés, non au sacré mais à la sainteté... ce qui n'est pas du tout la même chose !

**Benoît R., diacre permanent, 64 ans, Lannion (Côtes-d'Armor)**

Surtout protéger l'honneur des membres du clergé qui, dans leur grande majorité, sont d'honnêtes pasteurs.

**Yannick L., 65 ans, Beauvais (Oise)**

N'ordonner que des personnes ayant déjà commencé à gagner leur vie et trouvé un milieu social ou professionnel hors de leur sacerdoce.

**Clarisse, 46 ans, Genève**

Les prêtres devraient pouvoir se marier s'ils le désirent et ils doivent réfléchir à quel point leur activité bénéficie à la société. Être prêtre est une responsabilité, pas un privilège.

**C., 67 ans, Hong Kong**

Dans un premier temps, que l'on ouvre la possibilité du mariage aux prêtres diocésains : en étant au quotidien confrontés au dialogue dans tous les aspects de leur vie commune, avec leur femme et leurs enfants, le dialogue leur sera alors naturel dans leur ministère. Il y aurait bien d'autres bienfaits, comme l'équilibre affectif, et un peu plus d'humilité dans des prises de position sur la vie de famille.

**Anne, 54 ans, Bruxelles**

## 2. Quelle place pour les laïcs ?

Il faut laisser prêcher les laïcs sans vérifier au préalable leur sermon. Ce n'est qu'un prêche ! Laisser prêcher les religieuses dans leur communauté : que le prêche du prêtre soit l'exception. Cesser d'associer prêtrise à l'expertise sur tous sujets sauf les tâches matérielles.

**Clarisse, 46 ans, Genève**

Un laïc ne doit pas « diriger » à la place du prêtre. Limiter les « mandats » dans le temps et en nombre (ah, le « non-cumul » ! valable ici aussi !). Mais quand un laïc est en charge d'une mission, ou d'une fonction, lui assurer une formation, le suivre (par l'évêque, par exemple)... et le laisser responsable de ce dont il a la charge !

**Jacques, 64 ans, Le Havre (Seine-Maritime)**

Former des laïcs afin qu'ils soient plus mûrs et autonomes dans la pensée et les fondements de leur propre foi.

**Sophie, 44 ans, Paris**

Que les membres du conseil pastoral de paroisse ne soient plus choisis par le curé, mais systématiquement élus. (En veillant, par exemple, à ce que les candidats se présentent par 2 : une femme et un homme...). (...) Encourager, surtout au niveau paroissial, des célébrations de la Parole, animées par des laïcs, notamment dans les villages où la messe n'est plus célébrée, mais aussi en petits groupes en milieu urbain, de manière à recréer des cellules d'Église, des communautés chrétiennes à taille humaine, plutôt que de vastes regroupements obligatoirement « présidés » par un prêtre, mais où le sentiment de « communauté » n'est partagé que par quelques-uns.

**Bernard M., Cheverny, diocèse de Blois**

À Bruxelles, quatre laïcs (une mère de famille, un père de famille et deux religieuses) sont responsables d'une unité pastorale, c'est-à-dire d'un regroupement de plusieurs paroisses. Chacun(e) a reçu pour le/la seconder une équipe constituée de prêtres et de laïcs. Ce modèle n'est pas toujours simple (surtout quand les personnes prennent la responsable pour la secrétaire !), mais il permet à chacun(e) d'exercer son charisme premier au service de l'Église.

**Anne, 54 ans, Bruxelles**

Les laïcs doivent prier pour l'Église, leur prêtre, leur communauté et s'y investir tant dans l'annonce de la foi que dans la charité. Il y a tant à faire ! Vatican II ne cesse de le dire. L'historien A. Vauchez rappelait que même au Moyen Âge, les laïcs étaient animés d'un désir de s'investir dans l'Église (cf. les confréries).

**Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville**

Les laïcs sont trop soumis par volonté de faire corps. Promouvoir une culture du débat permettrait de relativiser une parole des prêtres trop souvent sacralisée.

**Hugo, 27 ans**

Il faudrait ramener les laïcs au lien social, au service des personnes dans la vie quotidienne, dans le sens de l'Église au service des individus et non pas au service de l'Église.

**Marie, 45 ans, Bayonne (Pays basque)**

Il faut surtout valoriser les laïcs qui se trouvent déjà aux périphéries : dans les hôpitaux, les Ehpad, les prisons...

**Hugo, 27 ans**

Faire connaître toutes les actions entreprises par des laïcs du monde entier pour améliorer la vie de tous, surtout des plus pauvres, des plus « cabossés ». Ce sont eux qui sont l'Église.

**L. F., 87 ans, Saint-Léger-les-Vignes (Loire-Atlantique)**

Les prêtres et les évêques ont le devoir d'encourager les chrétiens à se former en dépassant les querelles de chapelle, à recevoir une formation ample et ouverte sur la complexité de notre monde.

**Laurence, 64 ans, Paris**

### **3. Comment faire droit à l'égalité de tous devant le baptême ?**

Rappeler que nous faisons tous partie de l'Église, en faire le leitmotiv, l'utiliser comme fondement à toute action et activité et pas seulement pour le denier du culte. Sortir pour aller vers et chercher les personnes hors du sérail, capables d'apporter leurs compétences au service de la communauté, pour les valoriser, quel que soit leur niveau social.

**Pierre, prêtre, diocèse d'Albi**

Il y a un discours à combattre : celui du « manque de prêtres ». L'église n'a aucun besoin de prêtres. Elle n'est faite que de croyants.

**Clarisse, 46 ans, Genève**

Le but de la vie chrétienne n'est pas de gravir tous les échelons du pouvoir dans la communauté. Le but de la vie chrétienne, c'est l'identification à Jésus, la sainteté. Le ministère épiscopal, sacerdotal ou diaconal n'est qu'un moyen pour parvenir à cette fin. Tout prêtre devrait avoir le souci de dire : je suis prêtre pour que vous le soyez tous.

**Bruno Anel, Ariège**

Revenir sur la théologie du sacerdoce universel des baptisés avec une théologie positive dans le sens que le vrai croyant, baptisé (formé et encadré), pourrait faire un service religieux ordinaire sans avoir besoin de l'assistance d'un prêtre. Revenir sur l'appel de Dieu au cœur, d'avoir envie de le servir (pour un laïc) et de se sentir bloqué dans cet appel à cause du célibat, d'un divorce, ou par manque d'études... Ouvrir la responsabilité du service religieux ordinaire aux laïcs. Après tout, ils sont le peuple de Dieu, ils sont l'Église. Ouvrir une réflexion sur le fait que l'appel de Dieu se traduit plutôt par le don spirituel, le désir de servir, plutôt que de l'enfermer dans une démarche ordinante (prêtre).

**Louis, 41 ans, Corse**

Il convient de rappeler encore et toujours que par le baptême, nous sommes tous appelés à ressembler au Christ prêtre, prophète et roi : en priant, en aimant et servant et en annonçant. La vocation à la sainteté, combien de paroissiens n'en ont jamais entendu parler ? ou trop brièvement... Inutile d'attendre que des laïcs se bougent s'ils ne savent pas au fond pour quoi ou pour qui. (...) Nous devons apprendre (à nos

communautés) à prier, à avoir une vie d'oraison, une vraie vie de prière, une vraie relation personnelle et quotidienne avec le Christ. Tout changera naturellement alors !

**Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville**

Formation en ecclésiologie de communion et de participation pour tous les diocésains, que les guides de processus soient à la fois laïcs et cléricaux, avec des conditions particulières telles que vivre dans un mouvement laïc (équipes de Notre-Dame, par exemple). Un plan de catéchèse inspiré par cette ecclésiologie de communion, soulignant le sens de la conférence ministérielle.

**Antonio S., jésuite, 69 ans, Bogota, Colombie**

L'ensemble de la communauté paroissiale doit être régulièrement réuni de manière synodale.

**Christian, Marseille**

Quelque chose est certainement à réfléchir autour de l'ordination. (...) L'administration d'un sacrement exige-t-elle un être mis à part ? Un règlement qui exclue certains de leur accès comme nous l'avons aujourd'hui ? Si la foi se nourrit des sacrements, comment accepter que l'Église exclue si volontiers la possibilité de les recevoir ?

**Jacques, 64 ans, Le Havre**

## **4. Quelle place pour les femmes ?**

À Paris, des cours de formation de prêtres sont ouverts à tous les laïcs. Cela me semble très intéressant pour permettre aux futurs prêtres d'avoir des relations avec des laïcs du tout-venant et en particulier des femmes car elles sont souvent majoritaires dans ces cours.

**Cécile M., 76 ans, Paris**

Combien je vois encore de prêtres (la quarantaine) mal à l'aise avec les femmes, parfois misogynes, et surtout méfiants de se sentir en état d'infériorité.

**Monique, 85 ans, Flers (Orne)**

Il faut créer de la mixité dans les structures de décisions. Cela existe déjà de manière ponctuelle. Dans un premier temps, il serait bien d'arrêter de tergiverser sur l'ordination de femmes diacres.

**Jean-Yves, Montigny-le-Bretonneux (Yvelines)**

N'est-il pas grand temps de commencer à penser et réfléchir une ecclésiologie où la femme pourrait avoir un rôle réel au niveau liturgique ? Les abbesses ne pourraient-elles pas être ordonnées pour permettre à leurs sœurs de recevoir le sacrement de l'eucharistie quand le monastère est situé dans un désert clérical ?

**Anne, 54 ans, Bruxelles**

Arrêtons de croire que les prêtres d'aujourd'hui sont mal à l'aise avec les femmes ou ne les connaissent pas ! Les séminaristes ont presque tous eu des expériences professionnelles en contact avec des femmes, ils ont des amies, des sœurs, parfois même des « ex ».

**Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville**

Dans les Hauts-de-Seine, il y a des femmes responsables diocésaines de la formation pour adultes ou responsables de la pastorale de la santé. Il y a déjà des femmes qui sont responsables d'aumôneries

d'hôpitaux. (...) Le pape François vient de nommer deux ou trois femmes à la Congrégation pour la doctrine de la Foi. À quand d'autres responsabilités, avec autorité, confiées aux femmes dans l'Église ?

**Michel F., 70 ans, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)**

Le jour où un homme jeune plein de prévention comprend qu'une femme peut être « un maître » en vie spirituelle, cela peut l'aider durablement à modifier sa perception des choses.

**Sophie, 44 ans, Paris**

J'ai vécu une expérience d'équipe paroissiale où nous avons demandé qu'un prêtre ne soit pas remplacé à son départ mais qu'une religieuse déjà sur le terrain soit intégrée à sa place. Son autorité était de nous faire partager ses contacts humains avec les familles du quartier. (...) À la place de dire « *placer des femmes à des fonctions d'autorité* », je dirais « partager en communion ».

**Robert J., 91 ans, La Londe-les-Maures (Var)**

Ordonner des femmes diacres pour leur donner accès à la prédication, un des symboles les plus forts de l'autorité dans l'Église.

**Bruno A., 71 ans, diacre, Ariège**

Je me suis formée en théologie avec des séminaristes et j'ai fait part à l'évêque de mon grand malaise face au cléricisme ambiant de la faculté.

**Lou, 40 ans, Paris**

Associer des femmes à la décision d'ordonner tel ou tel séminariste.

**Clarisse, 46 ans, Genève**

C'est plutôt de reconnaissance qu'il s'agit car voilà bien longtemps que des femmes exercent des fonctions d'autorité, ne serait-ce que morale par leur investissement auprès des communautés.

**Brigitte, 61 ans, Riom**

## **5. Où et comment organiser le débat dans l'Église ?**

L'Église offre des formations qui peuvent être des lieux de débat. Il faut que (...) ces universités et lieux de formation, qui œuvrent au renouvellement de l'Église, puissent être des laboratoires des questions qui font mal, en faisant des propositions. Les pauvres doivent avoir la parole aussi (...). La Conférence des évêques est un lieu de débat qui appelle des experts. Mais certains débats de commission pourraient être rendus publics, au moins dans leur conclusion.

**Corine, 40 ans**

Je vais essayer de rejoindre un groupe où partager toutes les questions que me pose mon appartenance à l'institution, de telle sorte que ces réflexions soient portées à la connaissance des autorités de l'Église. (...) Et pourquoi le site Internet de la Conférence des évêques de France ne permet-il pas de questionner ladite conférence, via un blog modéré par exemple ?

**Marie-Françoise, Le Vieux-Marché (Côtes-d'Armor)**

Dans notre communauté, nous usons de notre liberté de parole... limitée par le respect que nous voulons avoir de nos différences et mêmes de nos oppositions ! Il y a des « anciens » qui n'ont pas encore osé

prendre la parole ! Il m'arrive de dire mes réactions au curé ou à un des membres de l'équipe d'animation pastorale... mais quel échange ? (...) Je vais interpeller les participants de l'EAP et le curé pour qu'on avance sur ce sujet !

**Chantal, 90 ans, Dingy-Saint-Clair (Haute-Savoie)**

Un cahier ou mieux un forum Internet devrait permettre à chaque paroissien de faire connaître ses souhaits pour l'organisation de la paroisse et les cérémonies.

**Cécile Marchal, 76 ans, Paris**

En ce qui concerne les nominations, pourquoi ne pas solliciter les paroissiens pour demander ce qu'ils attendent du prêtre ?

**Monique, 85 ans, Flers**

Que la Conférence des évêques de France nomme un évêque ou un laïc chargé du dialogue chaque fois qu'un sujet de débat émerge. Au lieu de faire comme ces synodes diocésains où certains sujets étaient interdits de débat.

**Isabelle Fièvre, 56 ans, Courset (Pas-de-Calais)**

Dans ma paroisse, durant le Carême, la messe dominicale est très courte. Moins de chants, homélie brève, la messe dure vingt minutes de moins, qui sont gardées pour le dialogue entre participants à la messe. Et c'est très bon.

**Cécile, 63 ans, Paris**

Un débat entre l'évêque du diocèse et les chrétiens qui le désirent tous les deux mois.

**Louis, 41 ans, Corse**

Je ne suis pas convaincu de l'utilité de lieux de débats dans l'Église. Ce n'est pas son but premier. L'Église, comme le rappelle Vatican II (*Lumen gentium*), n'a d'autre finalité que l'union personnelle de chacun avec le Christ. (...) Elle n'a pas à être le lieu de débats mais un lieu d'annonce de la foi catholique et de la doctrine, faute de quoi l'Église sera un lieu comme un autre avec des valeurs discutées, des dogmes discutés.

**Pierre-Louis B., 26 ans, Blainville**

Interroger le monopole de l'homélie dévolu aux seuls clercs ; est-ce que des laïcs formés ne pourraient pas valablement commenter les lectures ?

**Sophie, 44 ans, Paris**

## **6. Comment assumer les fautes de l'Église ?**

Les Anglais disent qu'il faut commencer à balayer l'escalier par le haut. La première faute de l'Église est d'avoir installé un faste dans la haute cour aux côtés du Pape. Ce faste donne une mauvaise image de l'Église faite pour rassembler. Le pape François donne l'exemple de la simplicité mais il faut que tout le monde autour de lui fasse pareil. Une fois l'image de l'Église dans le bon sens, pas mal de choses devraient suivre au pied de l'escalier.

**Daniel M., 65 ans, Montpellier (Hérault)**

Faire des centres de soins pour les pédophiles avec l'argent de l'Église (Vatican, etc.), indemniser les victimes, les accompagner psychologiquement et autres (en payant des professionnel(le)s pour cela, pour elles et eux).

**N., 52 ans, Lyon (Rhône)**

Lorsqu'un problème survient, faire confiance à l'intelligence et au discernement des fidèles et leur donner les informations légalement divulguables et en évitant les dissimulations préjudiciables.

**Marie B., 45 ans, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)**

Nous avons aussi un devoir de vigilance pour alerter les autorités de notre Église lorsque nous sentons que les ingrédients d'un risque d'abus sont réunis. Ces ingrédients me semblent être les suivants : un groupe souvent unisexe, une autorité charismatique, une omniprésence de la sexualité dissimulée sous la répression justement de la sexualité et une absence de contrôle et de supervision. Notre Église a souvent, je crains, péché par excès de naïveté.

**Benoît R., diacre permanent, 64 ans, Lannion (Côtes-d'Armor)**

Tenir une inspection des paroisses avec une commission composée de clercs et de laïcs. Suspendre immédiatement la personne mise en cause et exiger la présence immédiate de la commission d'inspection.

**Louis, 41 ans, Corse**

Créer une cellule de « crise » au niveau diocésain avec des laïcs reconnus pour leurs qualités morales pour passer en revue les problèmes majeurs y compris les plus graves et aider (avis consultatif) l'évêque avec son presbyterium à décider et à prendre position publiquement. Qu'aucun sujet ne soit soustrait volontairement à cette cellule. Qu'en cas de manquement des membres de cette cellule puissent en référer à une autorité supérieure. Attention tout de même à ne pas entrer dans une Église du jugement, et de s'assurer que l'évêque n'est jamais soumis à « influence ».

**Patrick, 53 ans, Paris**

Après les révélations sur la pédophilie dans l'Église dans presque tous les pays du monde, il devrait y avoir une semaine de jeûne, de pénitence et de prière dans toute l'Église.

**Cécile M., 76 ans, Paris**

Ouvrir les Archives du Vatican pour la période 1939-1945 et assumer ce qui sera découvert ou non.

**Philippe, 71 ans, Lannion**

Que tous les prêtres, responsables de communautés et évêques, assument publiquement (on aurait dit autrefois « en chaire ») les fautes de ceux qui les ont commises, et que soient annoncés les sanctions, éloignements...

**Jacques, 64 ans, Le Havre**

Né catholique, je n'ai pas choisi ni l'époque ni le lieu ! Je ne peux ni ne veux assumer les crimes de clercs – et de qui que ce soit. Je ne m'en sens pas responsable personnellement, désolé ! En revanche, par égard aux victimes, tout doit être fait en termes de transparence quant aux coupables et à leurs agissements.

**Yannick L., 65 ans, Beauvais**

## **Les autres pistes pour sortir du cléricisme**

Faire des papes des saints peut aller dans le sens du cléricisme, être prudent en la matière, multiplier les saints non issus du clergé, alléger la hiérarchie dans l'Église, réfléchir à une limite dans le temps des fonctions les plus élevées, évêque, cardinal.

**Jean-Michel, 66 ans, Paris**

L'Église catholique n'est pas la seule concernée : le sont aussi, dans un « *silence de temple, de synagogue ou de mosquée* », tous les autres « mouvements » spirituels et/ou religieux. Il y a là aussi plus que du « débroussaillage » à mettre en œuvre. Ce cléricisme – qu'il serait préférable de dénommer « *abus d'autorité* » – concerne la société entière.

**Jacques, 64 ans, Le Havre**

Que dans l'Église on cesse de promouvoir le port du rouge, de la mitre, etc., qui met toujours des personnes plus hautes que d'autres. Développer l'aspect de service.

**Gérald, 78 ans, Delmas Saskatchewan (Canada)**

Le sacrement de pénitence présente des risques pour ceux qui le donnent et pour ceux qui le reçoivent, il me semble que cela explique en partie la pédophilie dans l'Église. Des prêtres ont couvert des pédophiles grâce à lui sans savoir comment réagir. (...) Ne faudrait-il pas qu'ils puissent lever l'anonymat vis-à-vis de leur évêque ou de leur père abbé quand ils sentent qu'il n'y arrive pas et qu'ils se font manipuler par le pénitent ?

**Cécile M., 76 ans, Paris**

Faire un travail liturgique de fond permettant de retravailler le choix des lectures dominicales et surtout les oraisons et prières eucharistiques : tout y est au masculin, proclamé et commenté uniquement par des hommes.

**Anne, 54 ans, Bruxelles**

Je pense que la crise actuelle est une chance inouïe pour l'Église d'effectuer une révolution sur elle-même, quand on sait ce qu'elle représente pour des millions de gens.

**Yannick L., 65 ans, Beauvais**

Mettre en place des moyens plus clairs, durables pour favoriser la vie spirituelle du clergé : cela passe nécessairement par un accompagnement spirituel suivi où faire le point sur la vie de prière, les joies et les combats (divers, y compris ceux touchant la vie affective) ; lieu où parler en « je » de soi et qui fait cheminer dans l'humilité et dans la vérité, au plus près de soi-même.

**Sophie, 44 ans, Paris**

Pour parvenir à la fin de la culture cléricale, il faudra (...) mettre fin de façon radicale et explicite à la théologie d'un dieu monarque, omnipotent et intransigeant qui, sous couvert de bonté et de miséricorde, a sous-tendu cette culture de soumission au sacré. C'est là la porte ouverte aux manipulations religieuses et aux abus sous couvert de divine volonté.

**Alain & Aline W., Chalvron**

Le cléricisme a touché autrefois la France, mais il n'y a plus de cléricisme. Nous travaillons en équipes paroissiales en bonne intelligence avec nos prêtres. Ils nous font confiance, ils délèguent énormément, nous

les aidons à discerner, à décider, ils nous écoutent et la majorité des engagés sont des femmes qui ont tout le pouvoir, en fait.

**G. D., 72 ans, Isère**

Ce ne sont pas les prêtres qui font l'Église. C'est l'Église qui les a faits, les fait, et peut les défaire. N'avoir aucun souci de sauvegarde. Dieu pourvoit. Imaginer l'église sans prêtres, la penser, l'écrire, la dessiner ; et voir ensuite si elle nous fait envie.

**Clarisse, 46 ans, Genève**

Accueil des pauvres, marginaux, malades et tout ce qui est ambition, carriérisme, pouvoir dégagera de lui-même.

**Bernard E. M., 53 ans, Nantes**